



# RAPPORT DE LA COMMISSION ACADÉMIQUE D'HARMONISATION ET DE PROPOSITION DES NOTES D'EPS.

---

BACCALAUREAT GENERAL ET TECHNOLOGIQUE

BACCALAUREAT PROFESSIONNEL

CAP

SESSION 2024

---

# 1. La commission

**1.1 organisation générale :** La commission académique d'harmonisation et de proposition de notes, présidée par l'IA-IPR, comporte 09 enseignants, 2 conseillers techniques EPS et 3 IA-IPR EPS :

Mme BROSSARD SANDRINE	CT EPS AM		
Mme DEMIT PANDORA	LPO M. JANETTI	M BERNARD FREDERIC	LPO COSTEBELLE
Mme DILLET JULIA	LP ESCOFFIER	M BEZOMBES JEAN MICHEL	LGT A DE GRASSE
Mme GIACHINO SOPHIE	LGT FENELON	M CHAMARD ERIC	LPO L.DE VINCI
Mme LE BOUHELLEC ANNE	IA -IPR EPS	M DECUGIS STEPHANE	LEGTA HYERES
Mme LOGEART KARINE	CT EPS VAR	M MARGOTAT FRANCK	LGT J. AICARD
Mme MENARD CHRISTINE	IA- IPR EPS	M RIGOTTARD DIDIER	IA -IPR EPS
Mme WOJTKOWSKI MARION	LPO T EDISON		

La logique d'avoir des représentants des voies générale, technologique, professionnelle, agricole, du public et du privé sous contrat permet d'avoir une cohérence d'harmonisation réelle sur l'ensemble du territoire académique.

Cette commission s'est réunie à deux reprises. Une première fois en novembre pour la validation des protocoles. La seconde réunion de cette commission se fait en juillet. Elle s'appuie sur des données issues de l'application nationale « commission EPS ».

**1.2 Principes d'harmonisation :** Il a été rappelé que les membres devaient penser les harmonisations en toute neutralité, sans jugement de valeur des autres établissements ni privilège pour leurs élèves. Les principes d'harmonisation retenus pour étudier les notes des élèves comprennent deux critères :

- **Tous les lycées qui se trouve à +/- 1,5 point de la moyenne académique.**
- **Tous les établissements qui ont un écart, entre les notes des filles et des garçons, de plus d'1 point.**

**1.3 Liste académique d'APSA (BAC Général) :**

- **TENNIS**
- **PLANCHE A VOILE**
- **VOILE**

**Rappel du rôle de la commission académique d'harmonisation et de proposition des notes (CAHPN).**

La commission est indispensable, pour corriger des écarts qui ne seraient pas justifiés par des contextes d'évaluation particuliers. De plus, elle permet de rendre compte au niveau national et académique du niveau des élèves en EPS, apporte des informations à l'échelon de l'établissement pour des régulations

souhaitables et légitimes sur certains aspects comme les inaptitudes à la pratique, les absences, la cohérence des menus, les écarts de notes entre les filles et les garçons. La commission qui a validé un peu plus de 65 000 notes, pour toutes les séries d'examens, souligne le sérieux et la compétence des évaluateurs.

La commission d'harmonisation remercie particulièrement, Mme BROSSARD et Mme LOGEART conseillères techniques EPS départementales pour leur engagement dans l'organisation des examens avec professionnalisme. La commission exprime sa reconnaissance enfin à toutes les enseignantes et tous les enseignants d'EPS ainsi que les professeurs contractuels pour leur travail, toujours très efficace, d'organisation des épreuves et d'appui aux chefs d'établissement qui restent les seuls responsables de la validation des notes.

Cette année, j'ai profité de la commission d'harmonisation pour apporter des informations susceptibles de faire réfléchir les collègues. Dans un premier temps, j'ai utilisé les données issues de la commission nationale pour la session des examens de 2023 afin de montrer que les moyennes augmentent depuis douze ans sans explication logique. Puis, que les écarts de notes entre les filles et les garçons même s'ils diminuent restent toujours une préoccupation. Enfin, j'ai trouvé judicieux de montrer la place de l'académie de Nice par rapport aux autres académies. Dans un second temps nous avons abordé les critères d'harmonisation pouvant être utilisés (APSA, CA, genres...) pour dans un troisième temps procéder aux harmonisations. Enfin pour conclure, j'ai éclairé les collègues sur les évaluations en EPPCS, art danse ou encore S2TMD puis j'ai ciblé quelques points de vigilance pour l'année prochaine concernant :

1. Pas de 0 si l'élève est absent, mais bien AB dans EPSNET.
2. Avoir un protocole, dans le circuit et le stockage des Certificats Médicaux, rigoureux.
3. DI + DI + NOTE. L'équipe doit faire un choix :
  - Maintenir la note, car elle est représentative
  - Neutraliser la note en déclarant l'élève inapte
4. Penser à remonter les modifications apportées à vos référentiels d'évaluation session 2025 pour la commission d'harmonisation d'octobre 2024.
5. Prévenir les élèves et les PP, avant l'inscription aux examens, des cases qu'ils ne doivent absolument pas cocher quand ils ne sont pas concernés :
  - SHN
  - Inapte total
  - Enseignement optionnel EPS

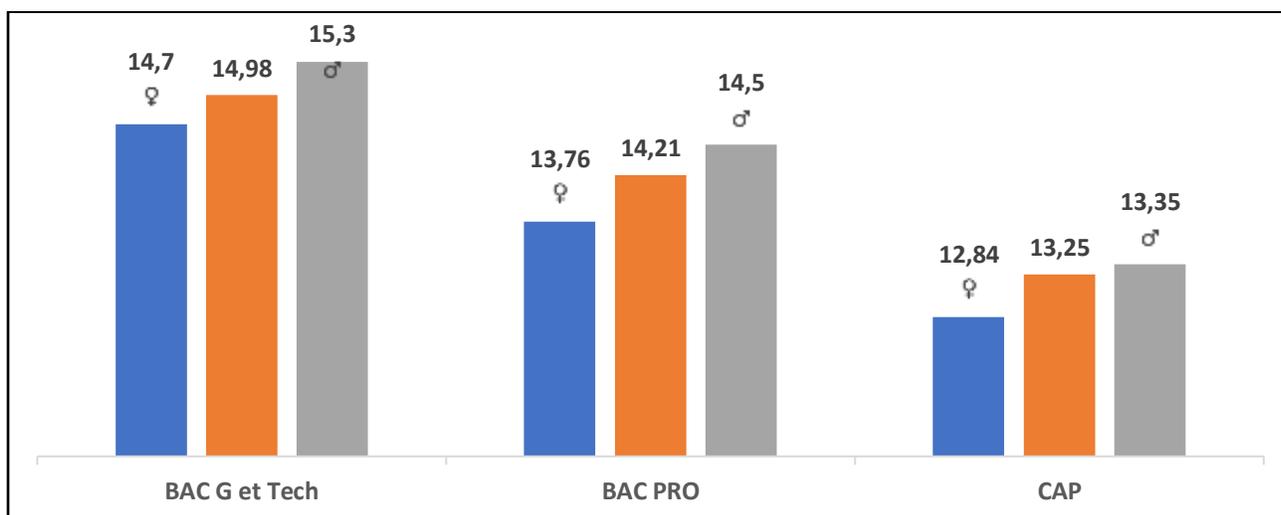
Le présent rapport détaille les différents types d'examens et épreuves, mais aussi expose les décisions prises par la commission, en étudiant successivement l'enseignement obligatoire en CCF, l'enseignement obligatoire en contrôle ponctuel terminal puis l'option facultative en contrôle ponctuel.

## Informations générales

### Effectif noté.

	TOTAL	Baccalauréat Général et Technologique	Baccalauréat Professionnel	CAP
Total des notes des épreuves.	65 867	48 192	13 287	4388
Total des candidats notés	22 687	16 064	4429	2194
Total des filles notées	11 158	8776	1780	602
Total des garçons notés.	11 529	7288	2649	1592

### Moyennes des établissements avant harmonisation.



### Rappel DI + DI + note = ?

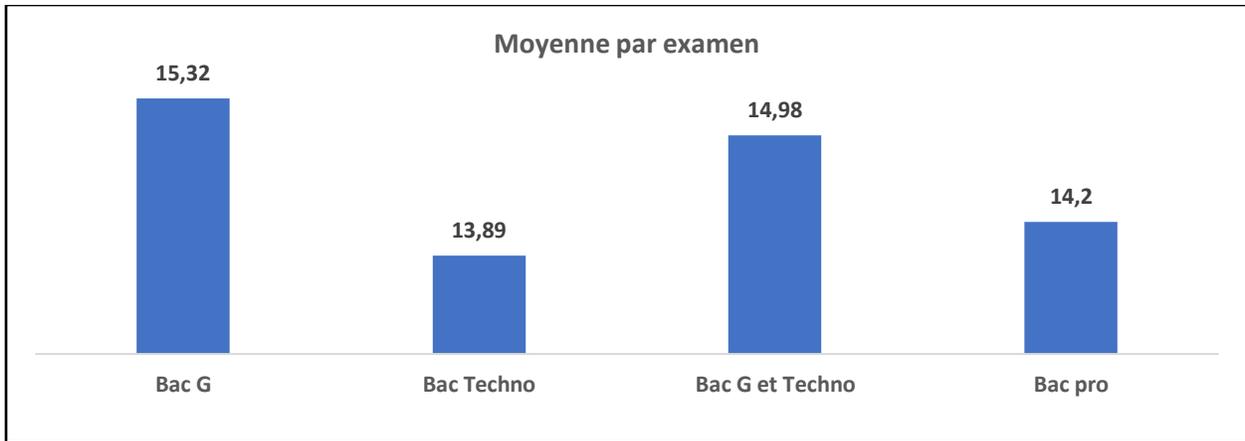
La règle « DI + DI + note = DI » instituée à la session 2013 du baccalauréat général, technologique et professionnel est revue afin d'être en cohérence avec les textes en vigueur. Pour les élèves qui n'ont qu'une note, il appartient au seul enseignant, dans des conditions très particulières et pour des cas

parfaitement identifiés, de déclarer l'élève dispensé d'EPS. Conformément aux dispositions de l'article D.312-5 pour l'EPS qui prévoient : « Dans le cas d'inaptitudes, totales ou partielles, intervenant pour une durée limitée, il appartient à l'enseignant d'apprécier si les cours suivis par l'élève lui permettent de formuler une proposition de note ou si, les éléments d'appréciation étant trop réduits, ils doivent conduire à la mention "dispensé d'EPS pour raisons médicales". Par ailleurs, l'une des obligations du service des enseignants est de procéder à l'évaluation des élèves (article L912-1 du code de l'éducation). Ceci lui donne le pouvoir de notation, pour lequel il est parfaitement autonome. Sur ces bases, à compter de l'instant où l'évaluation a donné lieu à notation, il serait contraire à ces principes de la considérer inexistante en appliquant la règle énoncée pour la session 2023. Sans nier l'esprit particulier de l'évaluation en CCF, les règles de calcul de notes sont donc mises en conformité avec les dispositions juridiques en vigueur. La commission académique d'harmonisation des notes a alors utilisé la règle "DI + DI + note = note".

## 2. Résultats des baccalauréats Généraux, Technologiques et Professionnels.

### INFORMATION SUR LES CANDIDATS AVANT HARMONISATION :

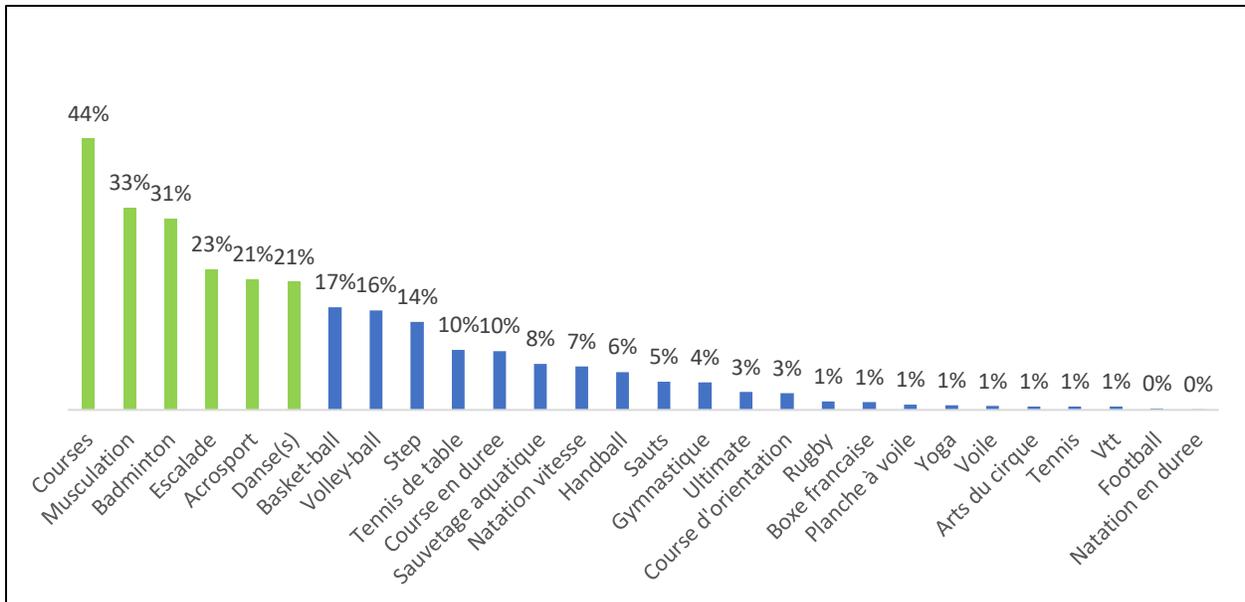
	TOTAL	Bac G et Techno	Bac G	Bac techno	Bac Pro
Total des notes des épreuves.	61683	48657	36849	11808	13026
Total des candidats notés	20561	16219	12283	3936	4342
Total des filles notées	10481	8737	6728	2009	1744
Total des garçons notés.	10080	7482	5555	1927	2598
Écart Filles - Garçons		-0,56	-0,59	-0,68	- 0,71



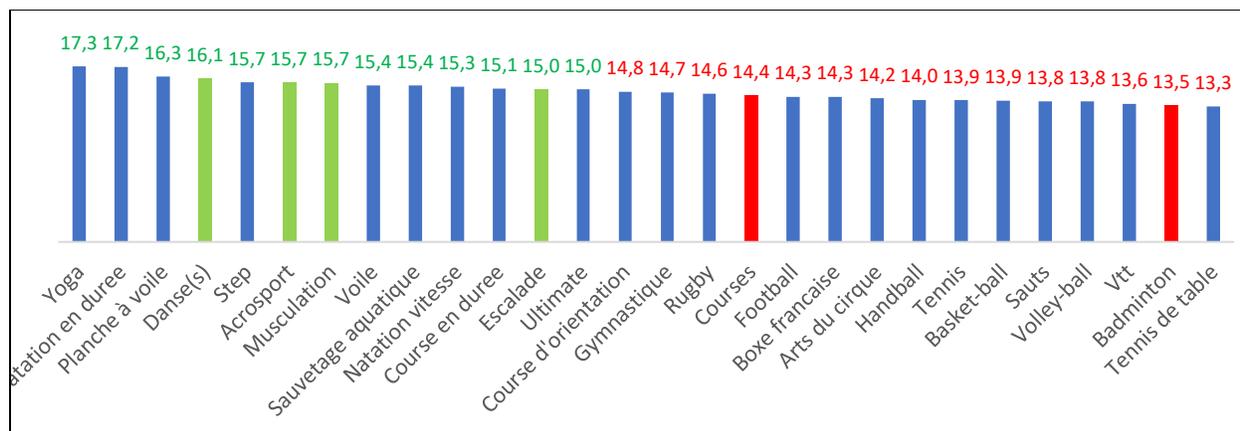
## 2.1 Enseignement commun : contrôle en cours de formation

### Baccalauréat général et Technologique

#### Répartition des filles en %

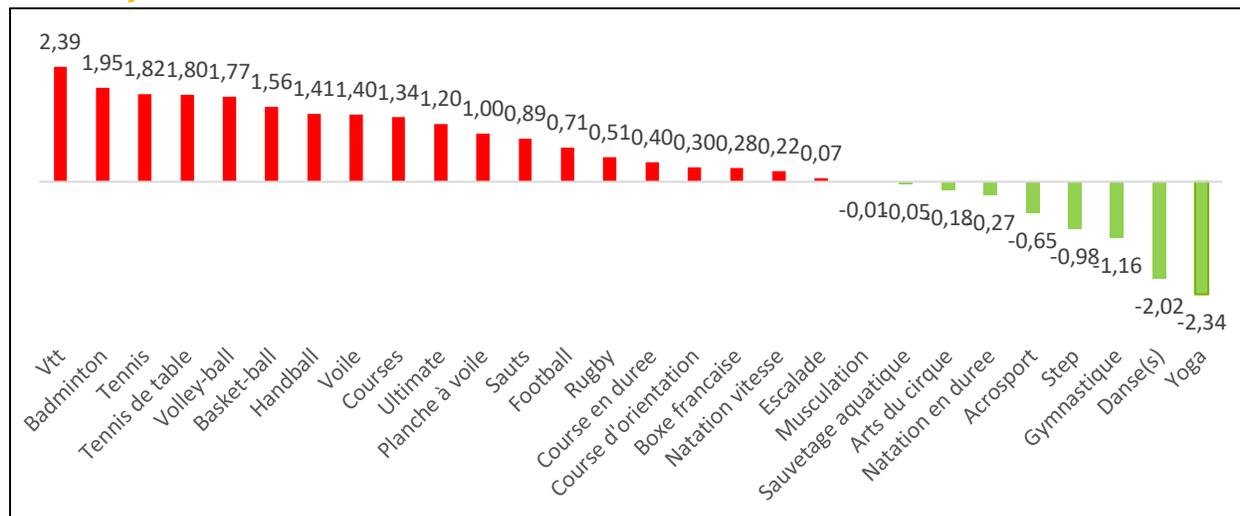


## Moyennes des filles



46 %

## Écart Garçons – Filles

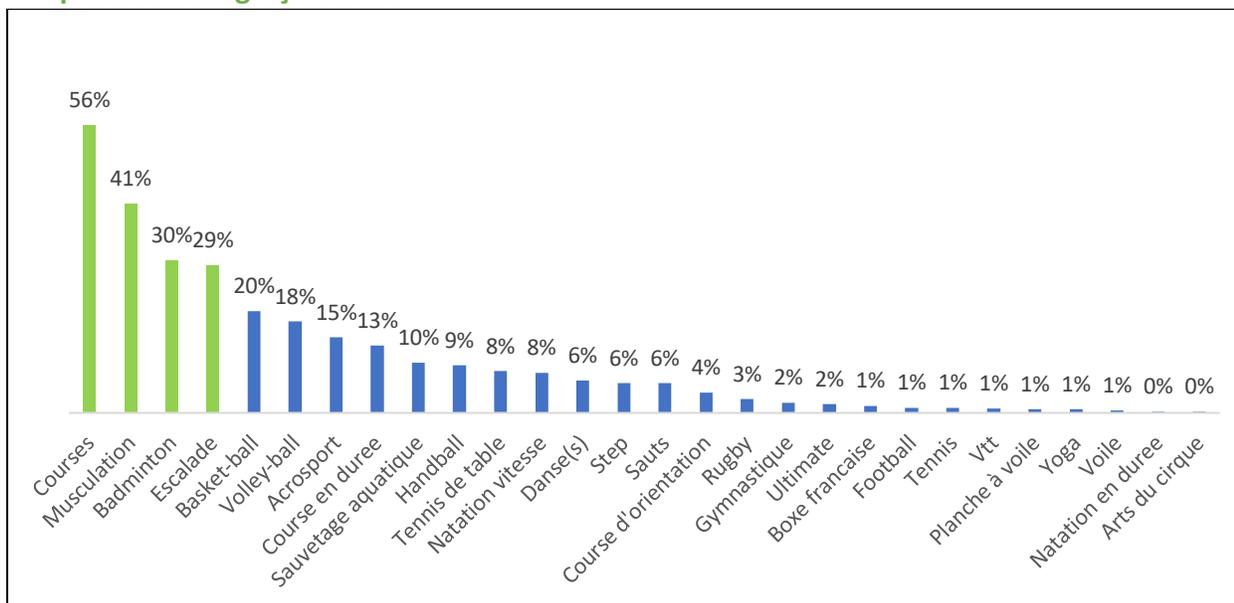


### Constat :

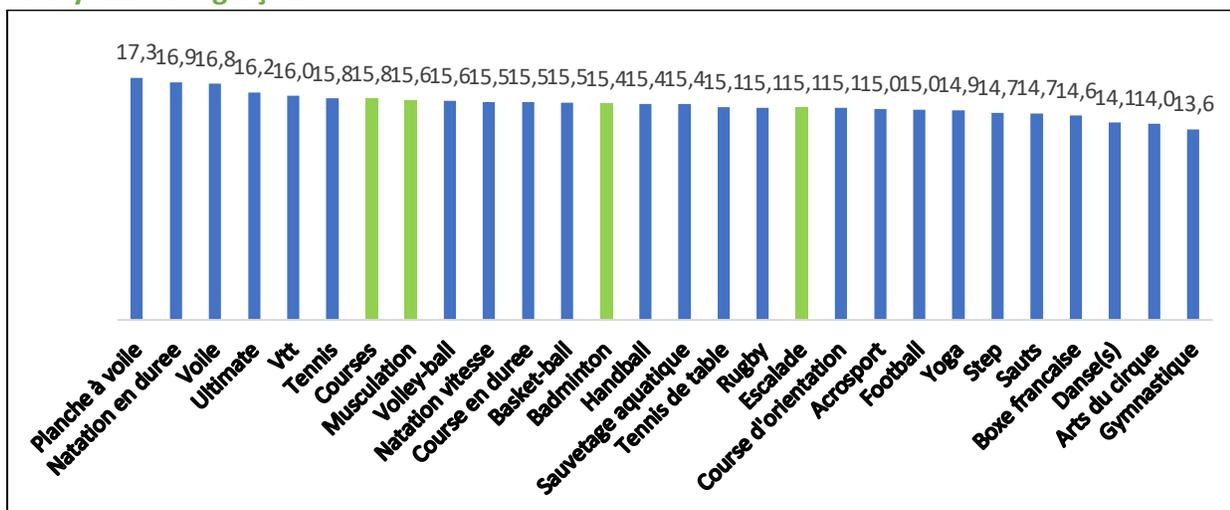
Les activités les plus choisies par les filles sont les courses, la musculation, le badminton, l'escalade et l'acrosport. Cette année les cinq activités les plus proposées et choisies couvrent les 5 champs d'apprentissage. 54% des activités proposées permettent aux lycéennes de dépasser la moyenne académique. Les courses, la musculation, le sauvetage, les arts du cirque, la natation en durée, l'acrosport, le STEP, la gymnastique, la danse et le yoga, permettent un avantage par rapport aux garçons.

Constat intéressant, l'écart filles garçons est de -0,56. Excepté l'ACROSPORT, la DANSE et la MUSCULATION, les activités bénéfiques aux filles en termes d'écart sont non significatives vu qu'elles ne dépassent pas les 14 %.

## Répartition des garçons en %



## Moyenne des garçons

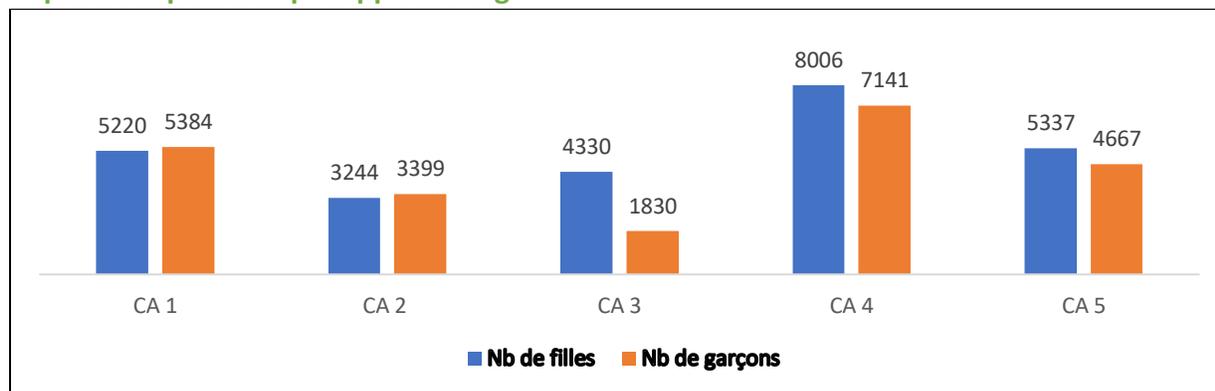


75 %

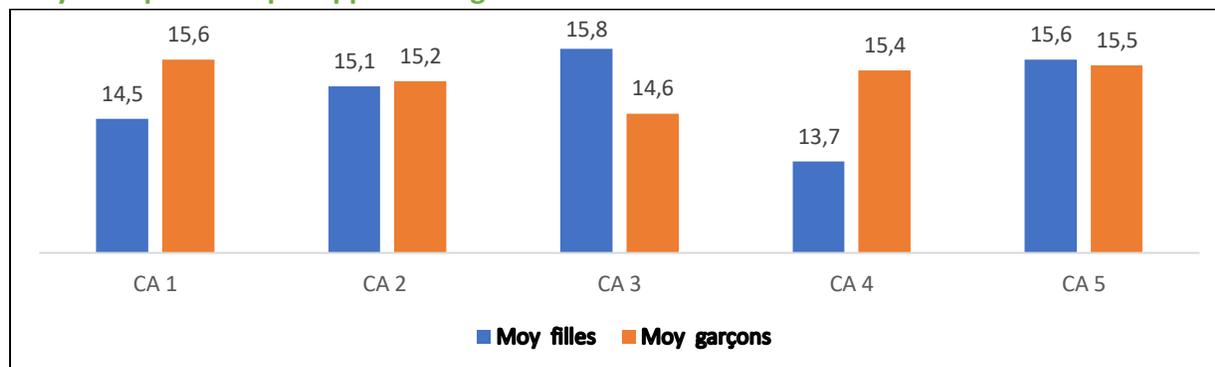
### Constat :

Les 4 activités choisies par plus de 20% des garçons sont LES COURSES, LA MUSCULATION, L'ESCALADE, LE BADMINTON. Aucune activité dans le champ 3 n'atteint les 20 %, l'acrosport est à 15% (👉) et la danse 6% (👎). En ce qui concerne l'écart par rapport aux filles, 9 APSA (👉) pénalisent les garçons et 7 ne dépassent pas la moyenne académique. Soit 75% d'APSA au-dessus de la moyenne académique.

### Répartition par champ d'apprentissage.



### Moyenne par champ d'apprentissage.

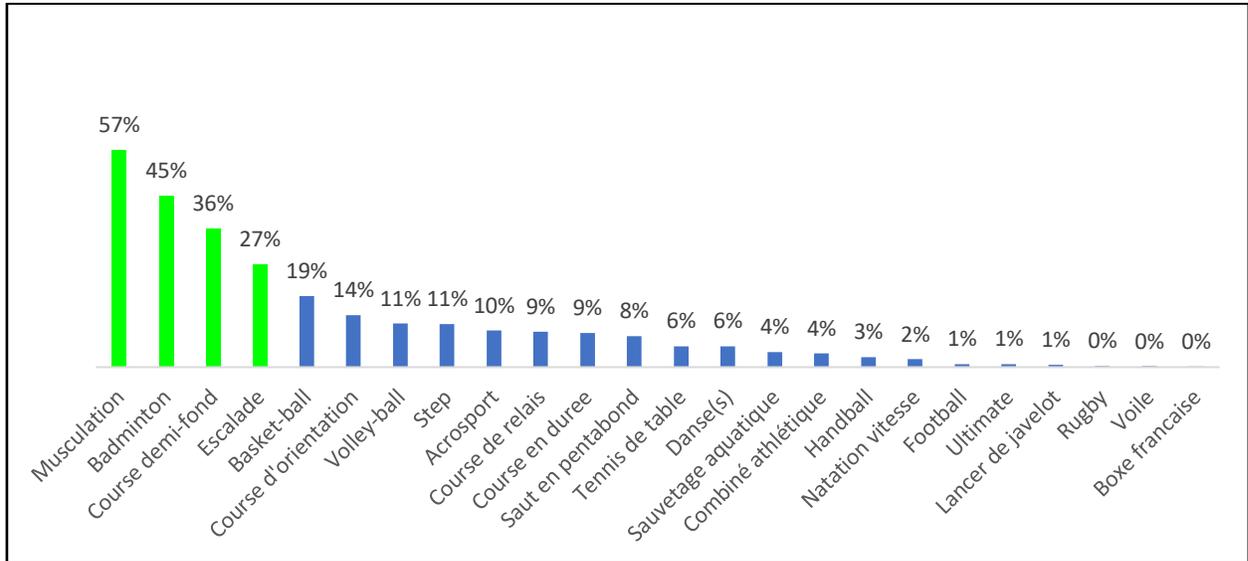


## PRÉCONISATIONS :

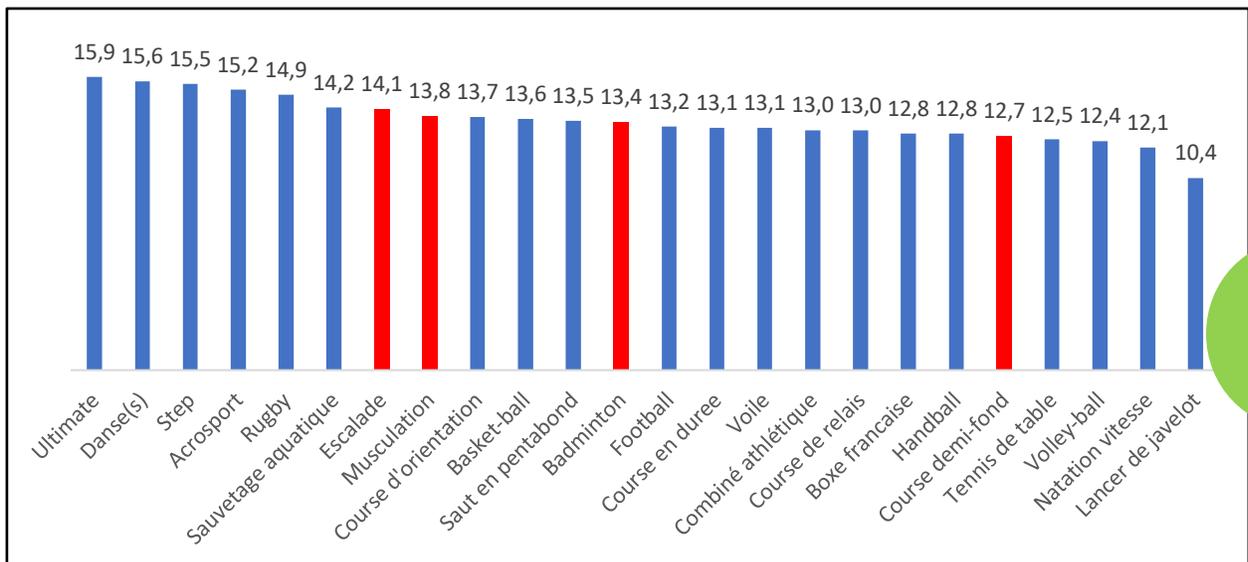
- L'offre de formation :** *Tous les champs d'apprentissage étant proposés, il faut continuer en ce sens. La danse est sûrement l'APSA à explorer pour les garçons (seulement 6% cette année (🔴)). Les activités du champ 3 prioritairement la DANSE doivent être abordées plus souvent, car ces activités sont uniques pour travailler l'émotion, la relation aux autres... surtout que le CA 3 offre la meilleure moyenne aux filles. Les meilleurs CA pour les filles restent le 2, le 3 et le 4. Ils représentent 12 911 notes de filles. Les CA 1 et 4 qui leur offrent les moins bonnes moyennes, comptent 13 226 notes de filles.*
- Travailler sur les formes de pratique scolaire :** *Il est toujours crucial d'avoir une réflexion didactique et surtout pédagogique dans TOUTES les activités afin de ne pas comparer consciemment ou INCONSCIEMMENT les filles qui sont majoritaires 54 % (👉) et qui ont un vécu sportif différent des garçons.*
- ATTENTION** *la note « zéro » est impossible à mettre quand l'élève est ABSENT. Si le candidat est absent, vous devez obligatoirement indiquer « AB ».*

## Baccalauréat Professionnel

### Répartition des filles en %

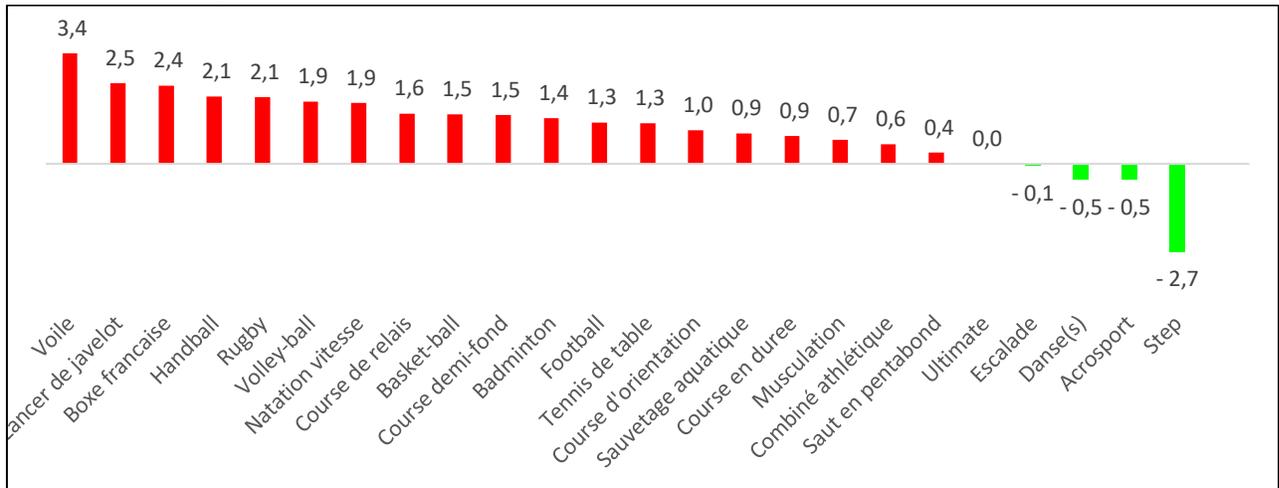


### Moyennes des filles



25 %

### Écart Filles – Garçons

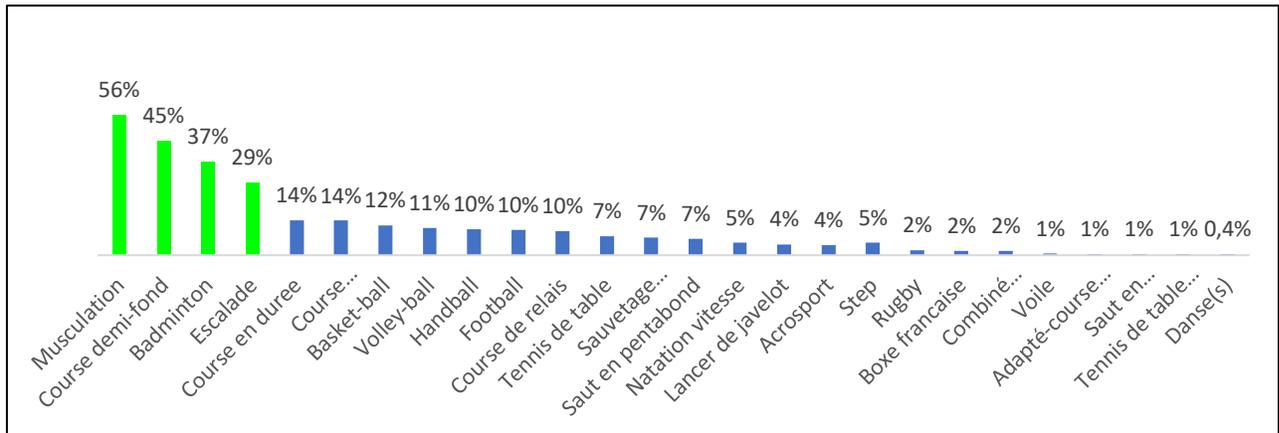


### Constat :

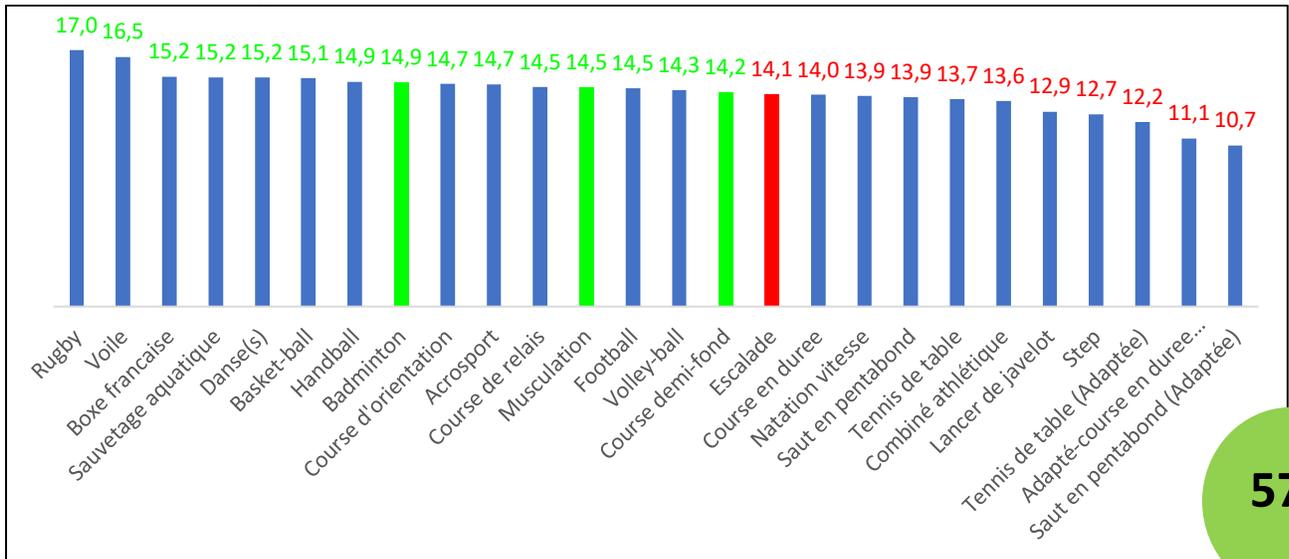
Les 4 APSA les plus choisies touchent 4 CA différents. Les APSA du Champ 3 ne concernent malheureusement que 10% des filles. 6 APSA (🔴) permettant aux filles de dépasser la moyenne académique (ULTIMATE ; DANSE ; STEP ; ACROSPORT ; RUGBY ; SAUVETAGE ). Parmi ces 6 APSA, aucune ne permet d'être au-dessus de la moyenne académique. Seulement 25% des APSA permettent d'atteindre ou dépasser la moyenne académique. Le STEP en fait partie pour 11%.

Certains écarts atteignent plus de 2 points en VOILE ; JAVELOT ; BOXE ; HAND ; RUGBY. Néanmoins l'écart global entre les filles et les garçons est de -1 point, ce qui montre l'évolution professionnelle, mais aussi l'intérêt que portent les équipes à cette équité.

### Répartition des garçons en %

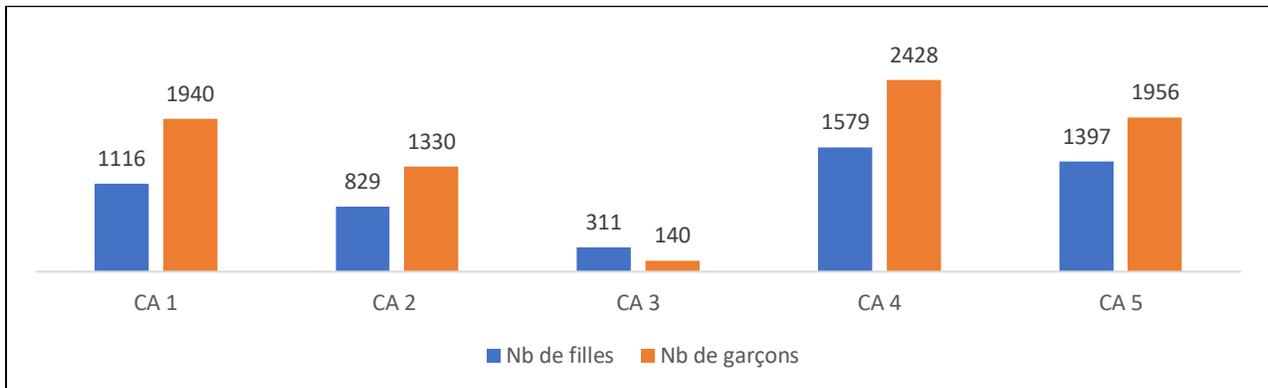


### Moyennes des Garçons

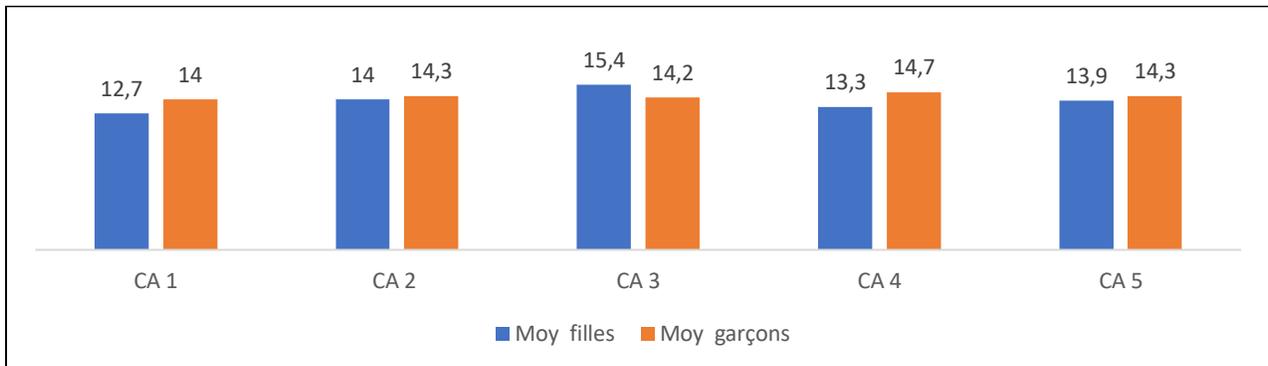


57 %

### Répartition par champ d'apprentissage.



### Moyennes par champ d'apprentissage



### Constat :

La première chose constatée est la quantité importante de 0/20 dans CYCLADES. La note « zéro » correspond à un élève présent à l'épreuve et qui obtient cette note au regard du protocole utilisé. Si ce n'est pas le cas, cela veut dire que les enseignants n'ont pas utilisé le code AB pour ces élèves.

La seconde est que les 4 APSA majoritairement proposées et choisies par les garçons sont MUSCULATION ; COURSE DE DEMI-FOND ; BADMINTON ; ESCALADE . Elles couvrent 4 champs d'apprentissage. Il manque le CA3 qui ne concerne que 451 candidats dont 311 filles et qui obtient pourtant la meilleure moyenne 14.2, voire la meilleure pour les filles avec 15.4.

Troisièmement, nous constatons que les élèves en baccalauréat Professionnel ont des moyennes plus basses qu'en baccalauréat Général et Technologique. Pour les garçons 57% des APSA permettent d'aller au-delà de la moyenne académique.

Les absences sont souvent l'argument pour expliquer les écarts filles garçons. Ceci est une représentation fautive, vu que nous enlevons les zéros dans le traitement statistique des notes par APSA.

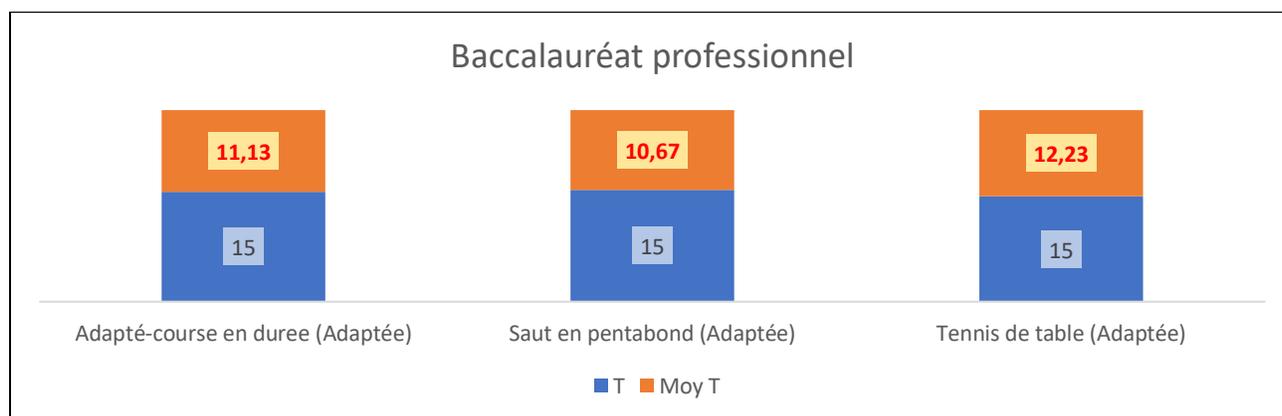
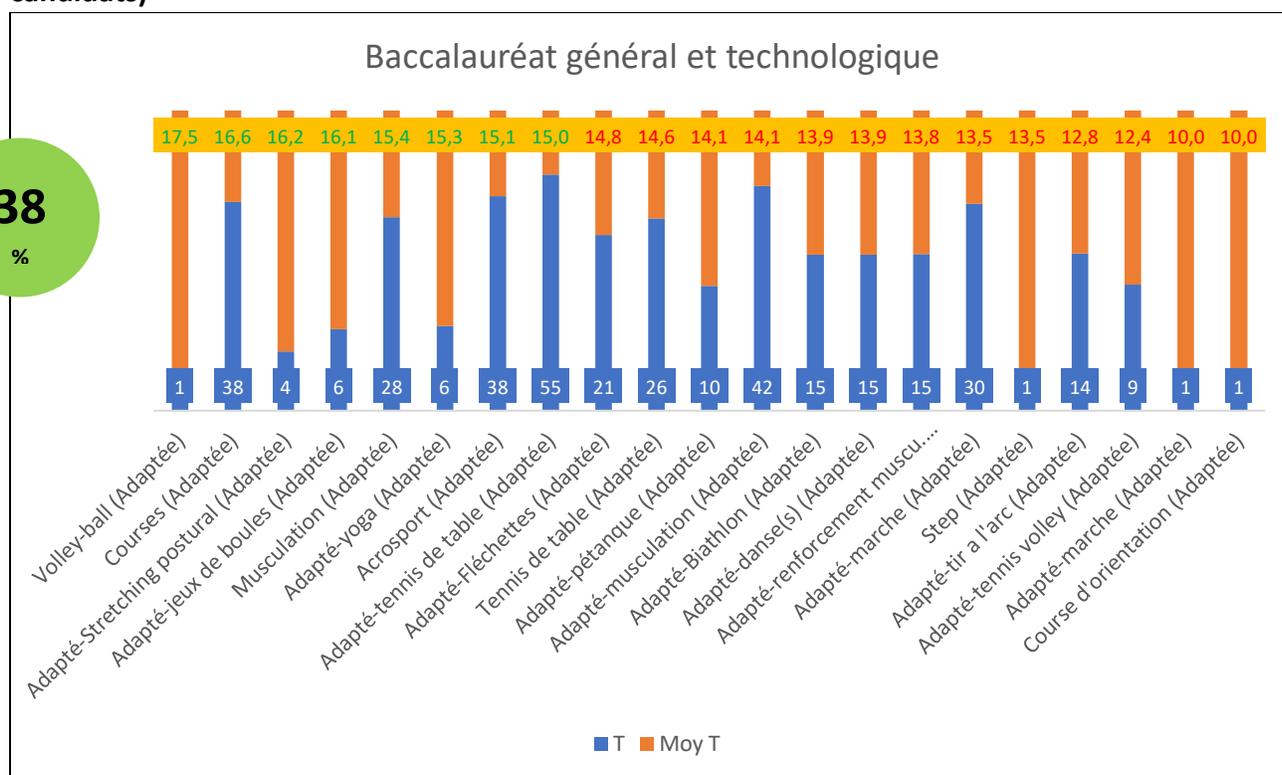
### PRÉCONISATIONS :

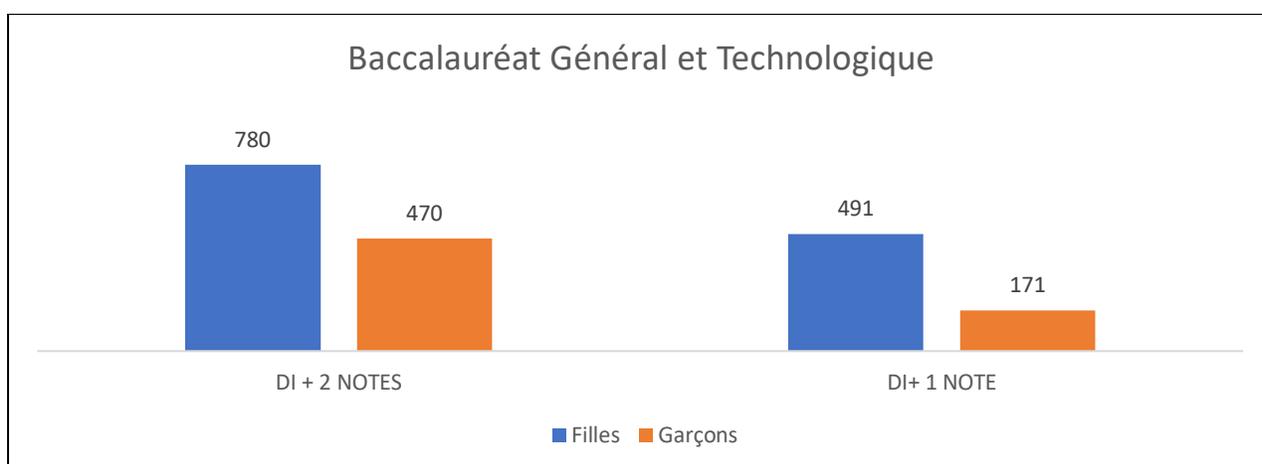
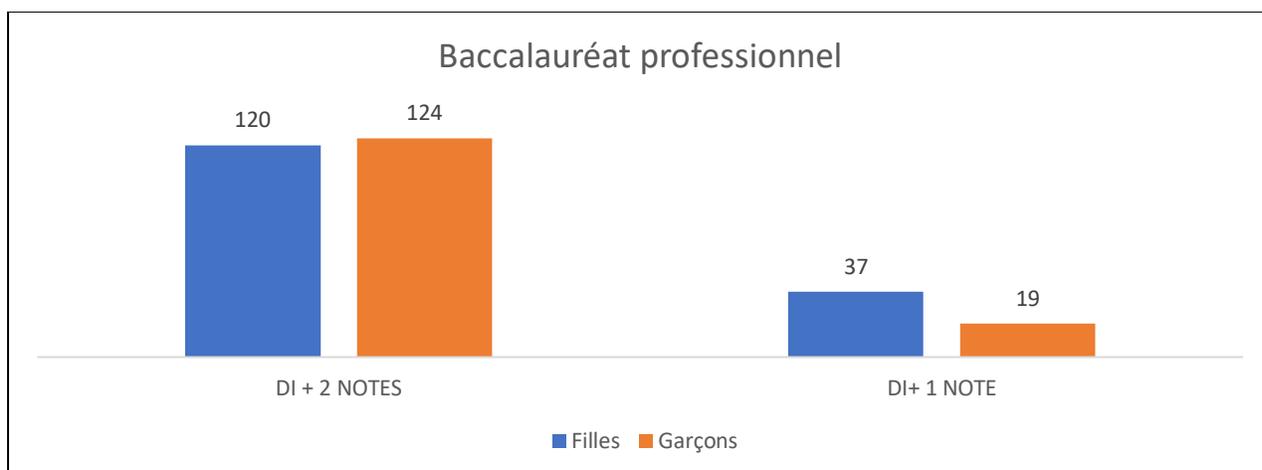
- 1. Équilibrer l'offre de formation :** *Le champ d'apprentissage 3 et 5 avantage les filles. La répartition des APSA dans les protocoles ainsi que la moyenne par CA doit questionner les enseignants pour rechercher les meilleurs menus pour chacun et pas seulement pour les garçons. Statistiquement, il faudrait pour les filles un menu comprenant le CA2 ; 3 et 5. La réforme de la voie professionnelle avec une entrée différente dans les APSA doit modifier ce constat récurrent en colorant les CA1 et 4 pour un public féminin.*
- 2. Travailler sur les formes de pratique scolaire :** *l'argument majeur chez les enseignants est toujours la différence de pratiques sportives entre les filles et les garçons. Au regard de cette réalité, il convient de penser des formes de pratiques scolaires nouvelles. Et si cette idée est si prégnante, pourquoi programmer des activités (CA1 et CA4) qui demandent une forte expertise motrice pour progresser. La réforme de la voie professionnelle est un espoir pour les élèves qui ne se retrouvent pas dans les activités de performances.*
- 3. Les 0 et les absences des filles comme explication à des moyennes plus faibles :** *statistiquement, cette représentation est fautive. Il faut donc chercher ailleurs pour analyser les écarts toujours importants dans certaines activités pouvant être fortement programmées, car nous ne comptons pas les zéros d'un point de vue statistique. Enfin, nous rappelons qu'il n'est pas possible de mettre un 0 pour une absence. Il y a encore trop de 0.*

## Inaptitudes.

Inaptes	Sexe	Baccalauréat général et technologique		Baccalauréat professionnel	
		Effectif	% 2024	Effectif	% 2024
Totaux	G	116 ↓	1,6 %	43 ↓	1,7 %
	F	395 ↗	4,5 %	93 ↓	5,3 %
Partiels	G	581 ↓	2,6 %	215 ↗	3 %
	F	1014 ↗	4,1 %	237 ↗	4,8 %

## Enseignement adapté Baccalauréat général et Technologique (moyenne et nombre de candidats)





#### Constat :

Les taux des inaptés totaux évoluent plutôt à la baisse sauf pour les filles du BAC GT. Par contre, les inaptés partiels, sont plutôt tous en hausse. Le travail sur des épreuves adaptées a néanmoins un impact sur le taux d'inaptitude.

Pour la voie générale, 376 élèves (7) ont bénéficié d'une épreuve adaptée en cours d'année. Cela représente 17% des inaptés. Une belle évolution. Seulement 38% des APSA adaptées permettent d'atteindre ou dépasser la moyenne académique. Pour le baccalauréat professionnel, seulement 45 élèves concernés (1%) ont bénéficié d'une épreuve adaptée. Aucune APSA adaptée ne permet d'atteindre la moyenne académique.

Pour le baccalauréat général et technologique, les DI + 2 notes représentent 6% des candidats et 8% des candidates. Pour les DI + 1 note, 2% des garçons et 5,5% des filles. Pour le baccalauréat professionnel, les DI + 2 notes représentent 7% des candidates et 5% des candidats. Pour les DI + 1 note, 2% des filles et 1 % des garçons.

## PRÉCONISATIONS :

1. **Questionner les inaptitudes :** 376 baccalauréats généraux (↗) et 45 élèves du baccalauréat professionnel (↗) bénéficient d'épreuves adaptées. Pour avoir un impact sur ce sujet, il est important de créer ou utiliser des épreuves adaptées et de réclamer le certificat médical spécifique aux examens.
2. **Gestion des inaptitudes en EPS :** Depuis la loi pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées du 11 février 2005, le droit pour chacun à une scolarisation en milieu ordinaire au plus près de son domicile, à un parcours scolaire continu et adapté est affirmé. De ce fait, en EPS, la notion de dispense n'existe plus. Ainsi comme tout élève doit être présent en cours, sur le bulletin trimestriel donc la note « zéro » ne peut plus exister vu que les AFLP 2, 3, 4, 5 et 6 sont évalués au fil de l'eau. Si les élèves voient qu'en EPS ils peuvent être évalués, nous devrions avoir beaucoup moins d'inaptés aux épreuves d'examen.
3. **Les épreuves adaptées :** Avec ces 376 élèves concernés cette année pour une moyenne de 13,9, la voie générale (↗) montre qu'il est possible d'adapter des épreuves. La voie professionnelle avec ses 45 élèves s'est emparée timidement des épreuves adaptées. Elle doit continuer cette pratique, car au regard du nombre de candidats DI + 1 note ou 2 notes, il y a une vraie marge de progrès.

## 2.2 Principales harmonisations réalisées.

### Baccalauréat général et technologique

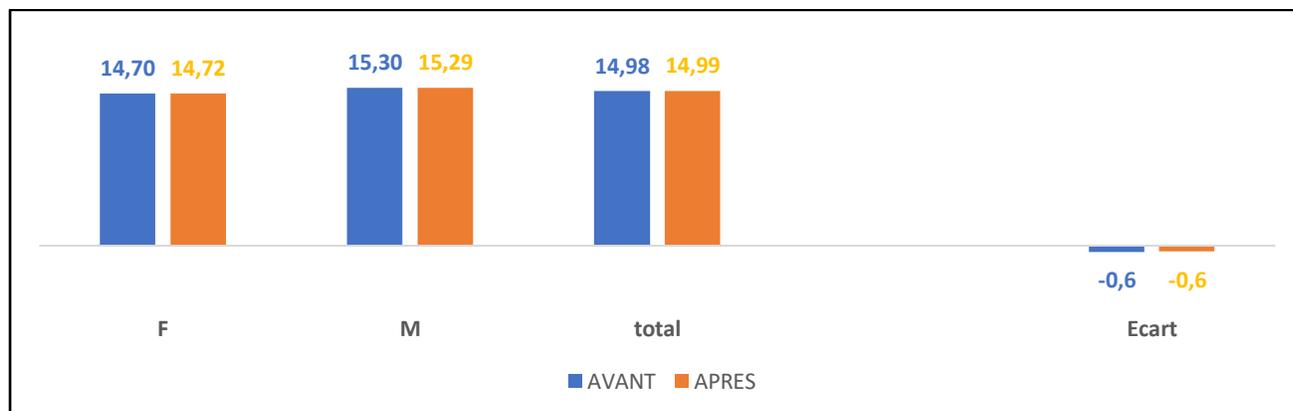
Moyenne hors cible 13,5 - 16,5	Ecart filles - garçons hors cible +/- 1 point	Nb d'établissements harmonisés
<ul style="list-style-type: none"><li>• 5 établissements (↘)</li><li>• 3 &lt; de 13,5</li><li>• 2 &gt; de 16,5</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• 5 établissements (↘)</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• 6</li><li>• 2 pour moyenne hors cible</li><li>• 4 pour écarts filles garçons</li></ul>

#### BACCALAUREAT GENERAL ET TECHNOLOGIQUE : Harmonisation à la moyenne

- 2 lycées avec diminution de toutes les notes de 0.5 point

#### Harmonisation pour réduire l'écart filles garçons

- un lycée avec augmentation en TT, BAD et BB pour toutes les notes des filles de 1 point
- un lycée avec augmentation de toutes les notes des filles de 0,7 point
- un lycée avec augmentation en VB et BB pour toutes les notes des filles de 0,5 point
- un lycée avec augmentation en ACRO pour toutes les notes des filles de 1 point



## Baccalauréat professionnel

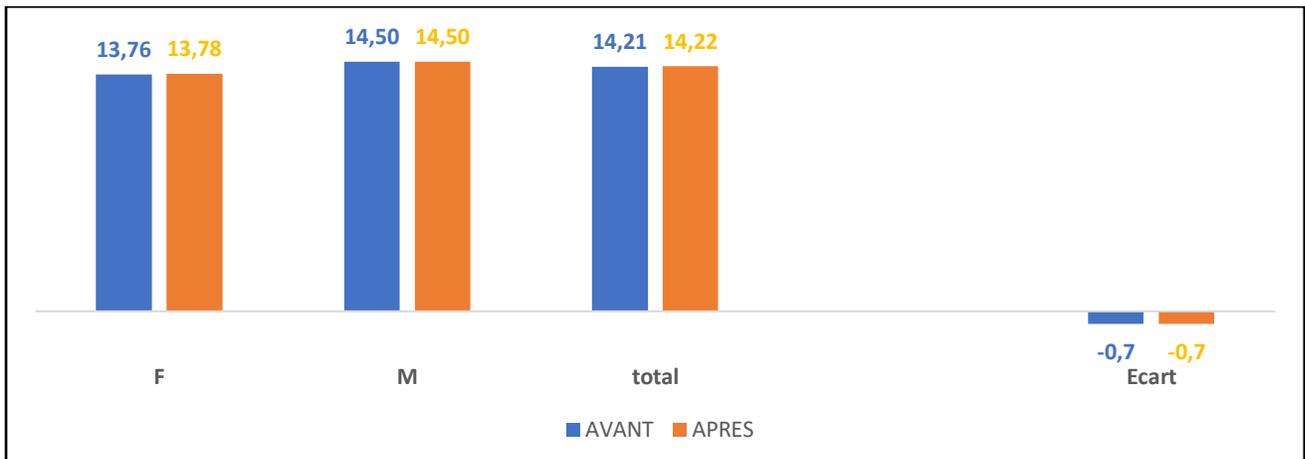
Moyenne hors cible 12,5 - 15,5	Ecart filles - garçons hors cible +/- 1 point	Nb d'établissements harmonisés
<ul style="list-style-type: none"> <li>• 2 établissements (↘)</li> <li>• 2 &lt; de 12.71</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 17 établissements (↘)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 2 établissements</li> <li>• 1 pour hors cible moyenne</li> <li>• 1 pour écarts filles garçons</li> </ul>

### BACCALAUREAT PROFESSIONNEL : Harmonisation à la moyenne

- Un lycée avec augmentation des notes de toutes les filles de 1 point

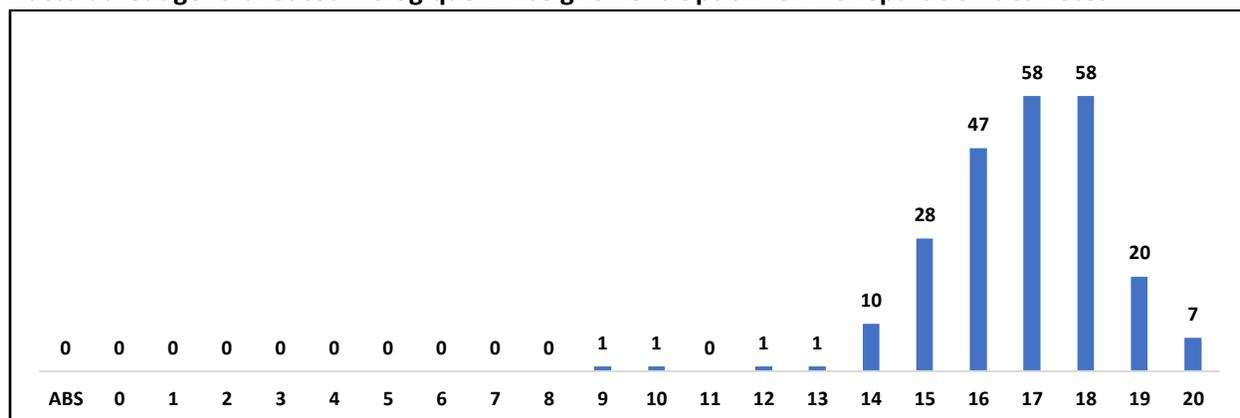
### Harmonisation pour reduire ecart filles garçons

- un lycée avec augmentation des filles de 0,5 point dans toutes les APSA



## 2.3 Enseignement optionnel.

### Baccalauréat général et technologique : Enseignement Optionnel EPS répartition des notes

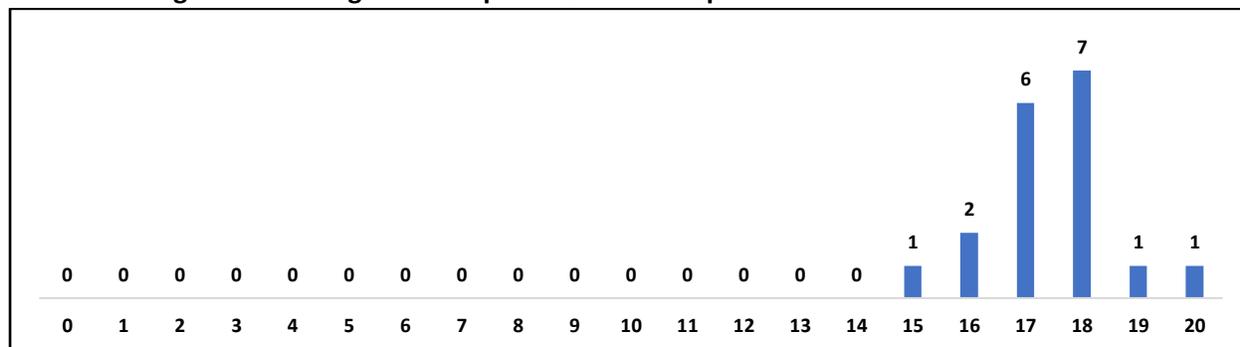


#### Constat :

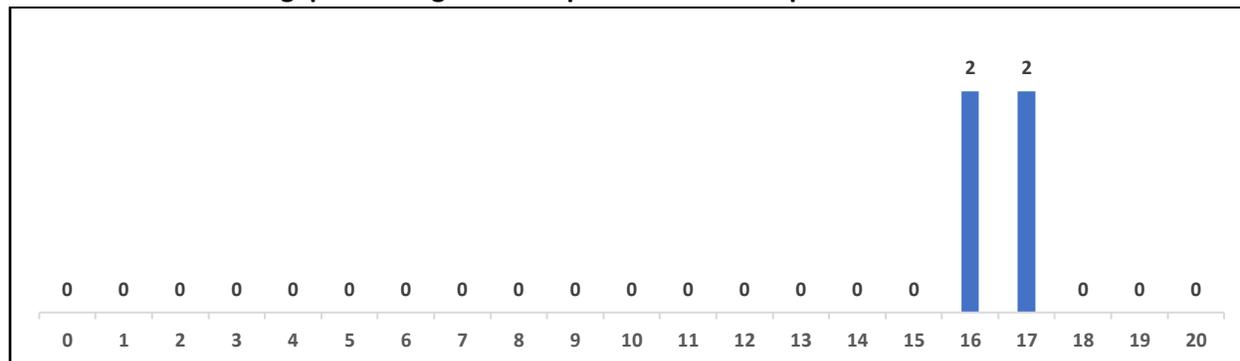
Avec Cyclades, nous ne pouvons pas avoir la répartition des notes des filles et des garçons, ni des APSA.

Pour les 233 inscrits, nous n'avons que la moyenne générale (17,25), la médiane (17,4), la note minimale (9.25) et la note maximale (20). Aucun absent et avec un zéro. L'enseignement optionnel reste donc avantageux pour les élèves.

### Baccalauréat général : Enseignement Optionnel DANSE répartition des notes



### Baccalauréat technologique : Enseignement Optionnel DANSE répartition des notes



### Baccalauréat technologique : Enseignement Optionnel DANSE moyenne par série



#### Constat :

Avec Cyclades, nous ne pouvons pas avoir la répartition des notes des filles et des garçons.

L'**Enseignement Optionnel danse** reste anecdotique en termes d'effectif. Par contre, il reste avantageux pour les élèves qui la choisissent.

Nous pouvons dans Cyclades distinguer les séries technologiques. Il y a un écart de plus de 2 points entre les STMG et les ST2S

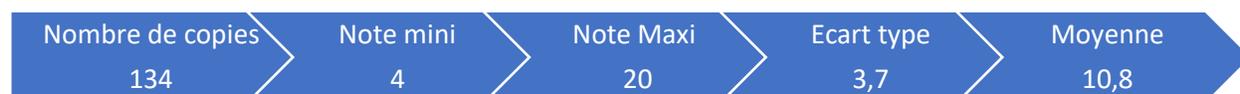
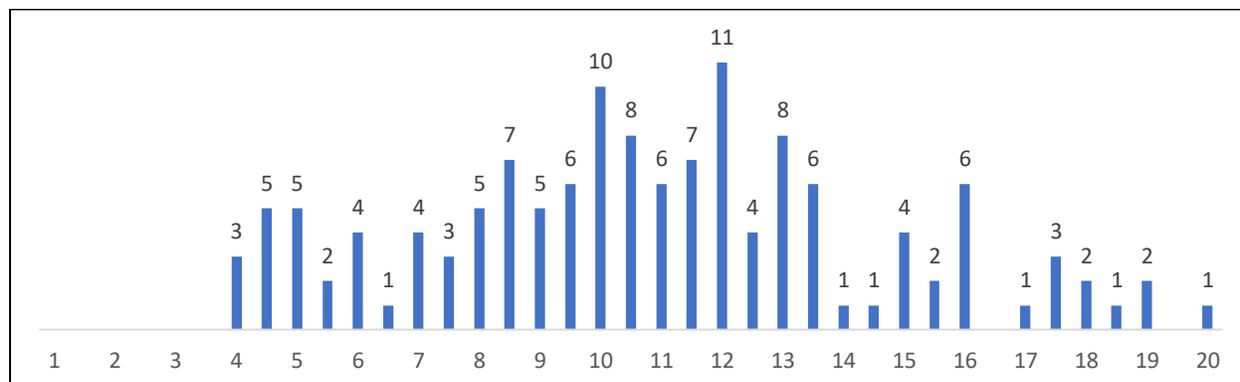
#### PRÉCONISATIONS :

1. **Accompagnement des lycées avec enseignement optionnel EPS :** *Continuer l'accompagnement des lycées.*
2. **Écart entre série :** *l'effectif n'est pas significatif entre le baccalauréat général et technologique.*
3. **Respect des 3 heures d'option EPS :** il est important que les élèves qui présentent cet enseignement bénéficient bien des 3h prévues pour réaliser le programme dans sa totalité.

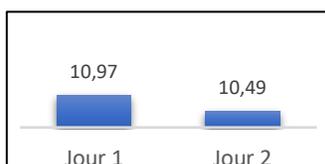
## 2.4 Enseignements de spécialité.

Baccalauréat général : Éducation physique, pratiques et culture sportive

Répartition des copies :



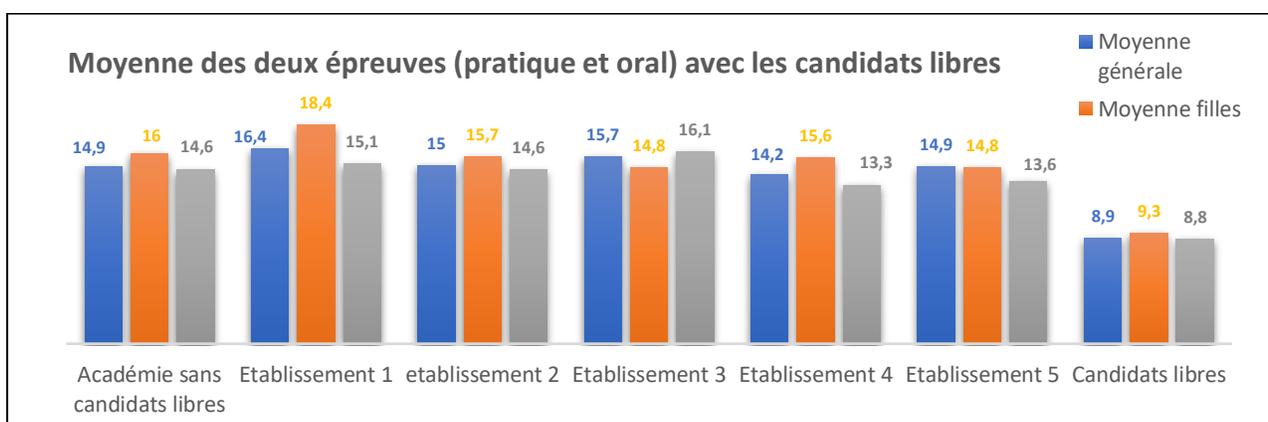
Moyennes des deux jours



Moyennes des 4 études documentaires



Epreuves pratique et oral des 5 établissements et candidats libres

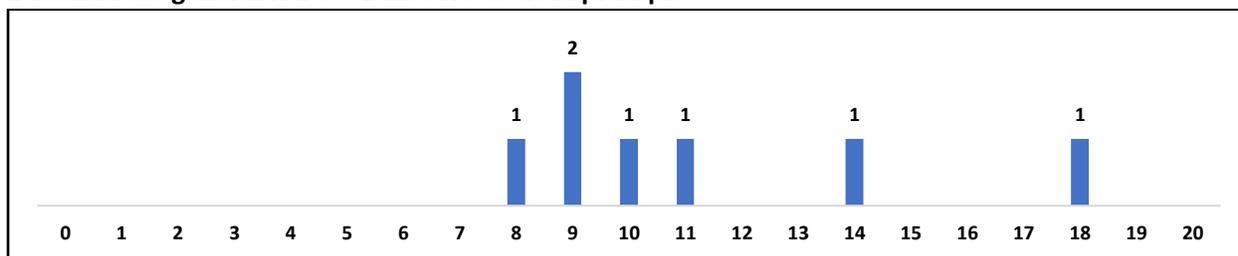


### Constat :

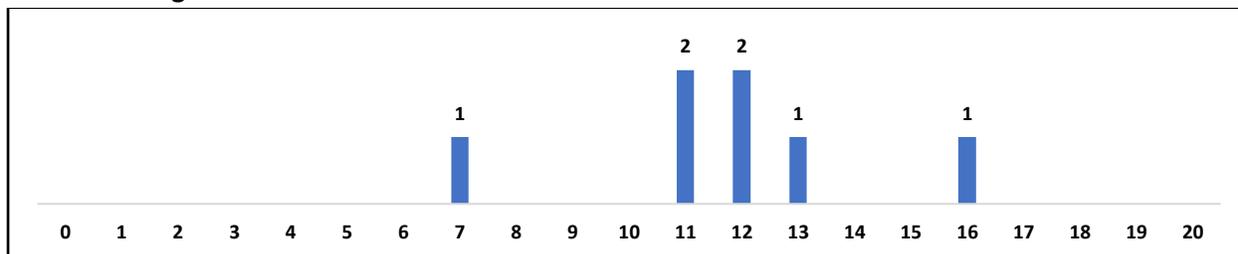
Les résultats sont satisfaisants et se situent dans la moyenne nationale. L'écart filles-garçons est favorable aux filles dans l'épreuve pratique/oral.

Le bilan des équipes et des élèves est très positif même si cet enseignement nécessite énormément de travail préparatoire et de suivi des lycéens.

### Baccalauréat général : Arts – Danse notes de la pratique



### Baccalauréat général : Arts – Danse notes des écrits



#### Constat :

La moyenne des candidats est de 12,7/20, celle-ci est inférieure à la moyenne nationale mais seuls 7 candidats (dont 2 individuels) se sont présentés. L'effectif est donc statistiquement non significatif.

Les deux candidats individuels présentent un très bon niveau technique mais ne répondent pas aux enjeux de l'épreuve.

#### PRÉCONISATIONS :

1. Pour l'EPPCS, harmoniser davantage les modalités d'interrogation de l'épreuve orale au niveau académique.
2. Soumettre à la commission académique les référentiels modifiés.
3. Envisager d'harmoniser certains référentiels à l'échelle académique. Certaines équipes y sont déjà très favorables.
4. Pour l'arts-Danse, conseiller les candidats sur l'utilisation du carnet de création lors de leur épreuve orale pour argumenter leur propos.
5. Créer une vidéo de présentation de l'épreuve de l'EDS arts-danse pour aider les candidats libres à se préparer mieux.

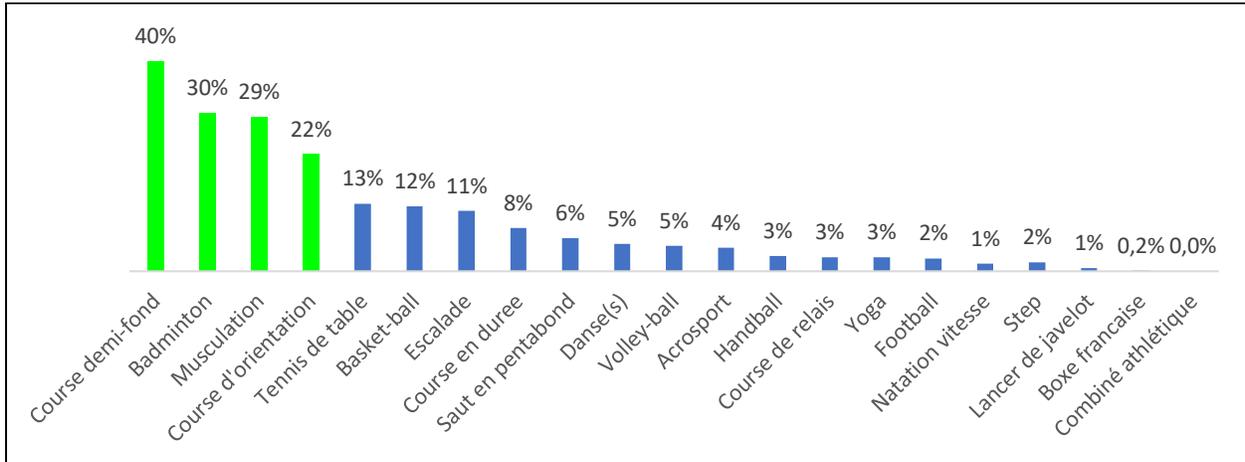
## 3.CAP.

### 3.1 enseignement commun

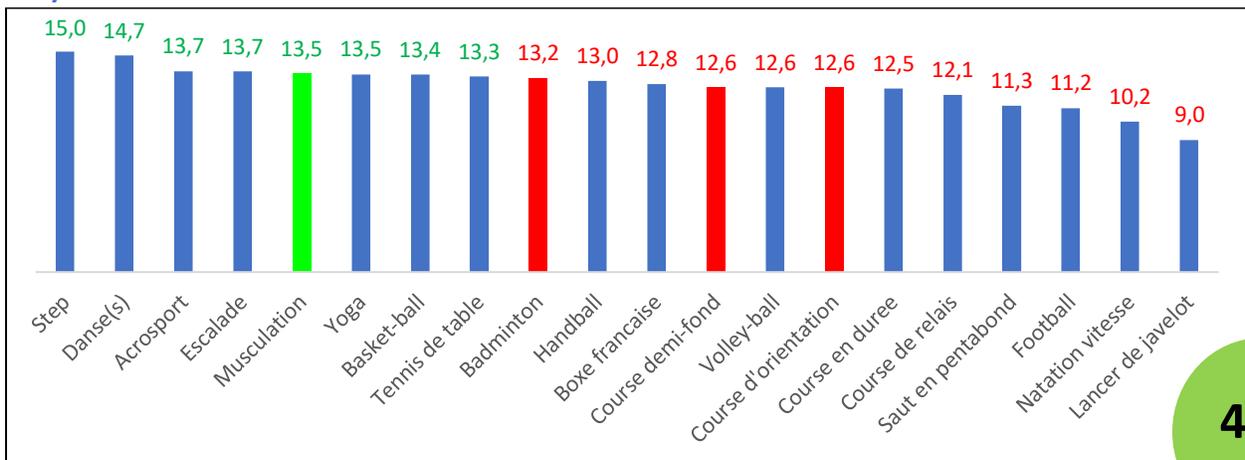
#### RESULTATS GENERAUX AVANT HARMONISATION :

	TOTAL
Total des notes des épreuves.	4736
Total des candidats notés	2368
Total des filles notées	683
Total des garçons notés.	1685
Écart Filles - Garçons	-0,5

#### Répartition en %

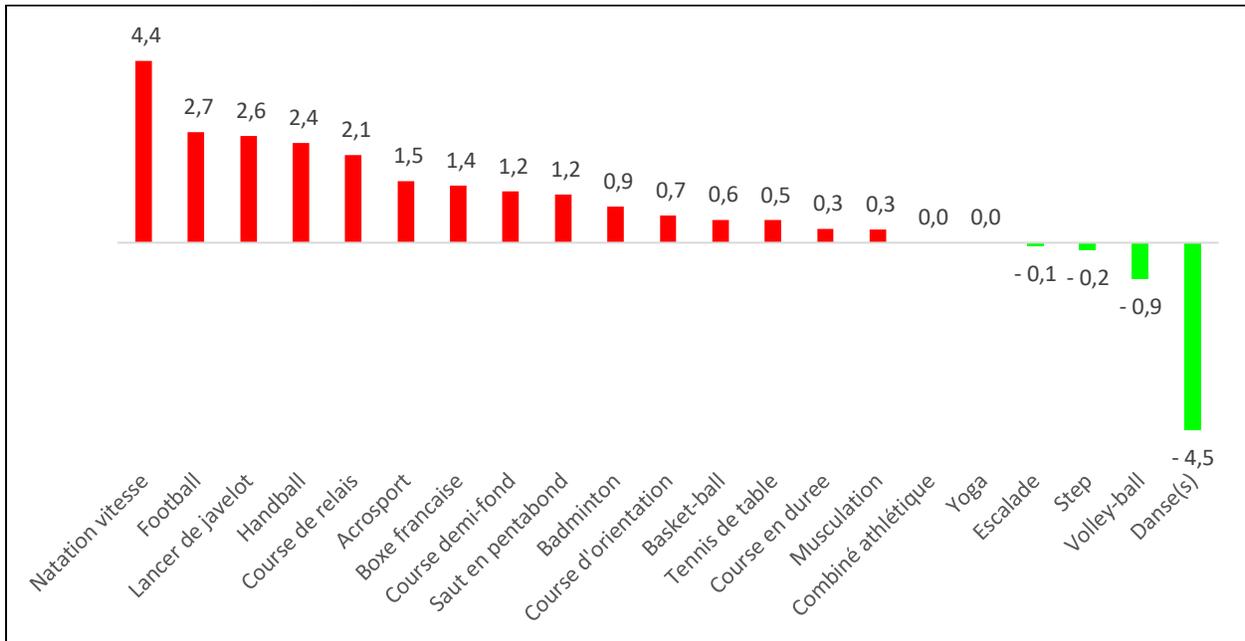


#### Moyennes des filles



42 %

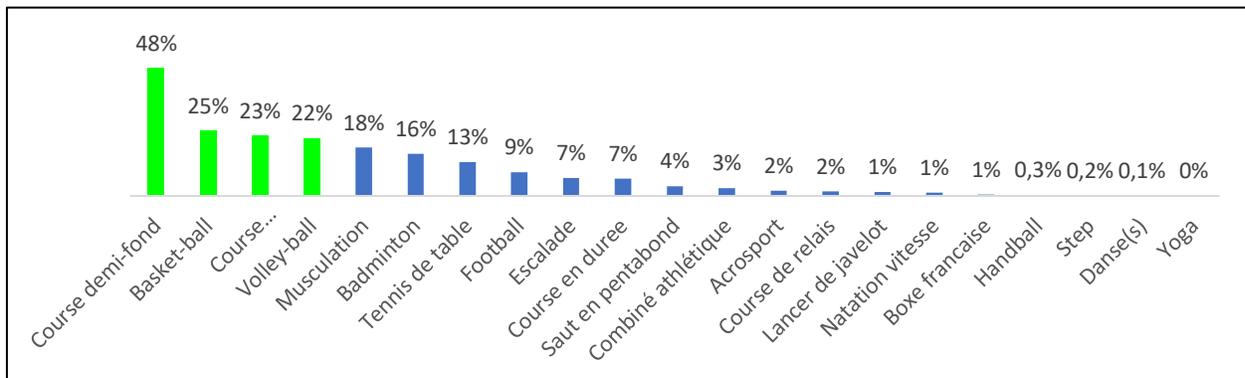
### Écart des notes filles – garçons.



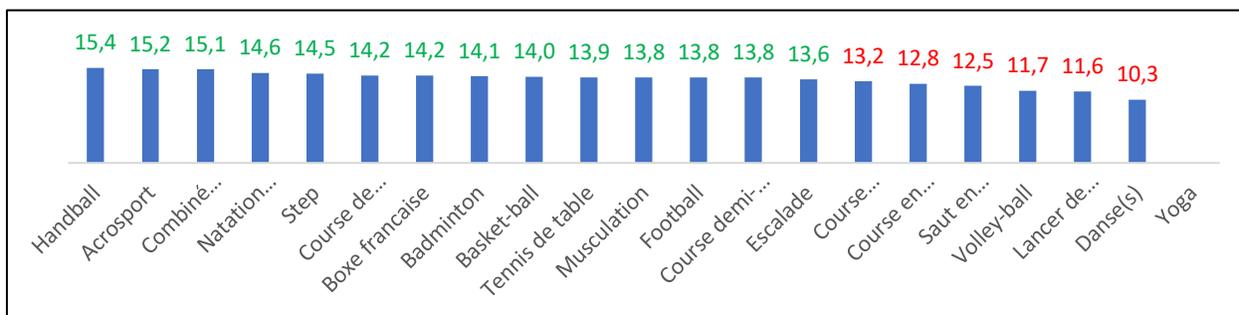
### Constat :

Les APSA les plus programmées sont DEMI FOND ; BADMINTON ; MUSCULATION, COURSE d'ORIENTATION. Seule la musculation permet aux filles d'être au-dessus de la moyenne de l'académie. 42% des APSA programmées permettent d'atteindre ou dépasser la moyenne académique. Seuls le l'ESCALADE, le YOGA, le STEP, le VB et la DANSE ne désavantage pas les filles. L'écart filles-garçons de 0.5 point montre l'engagement des équipes sur la rééducation des écarts. Même si la quasi-totalité de ces APSA représente moins de 13 % des filles.

### Répartition des Garçons en %



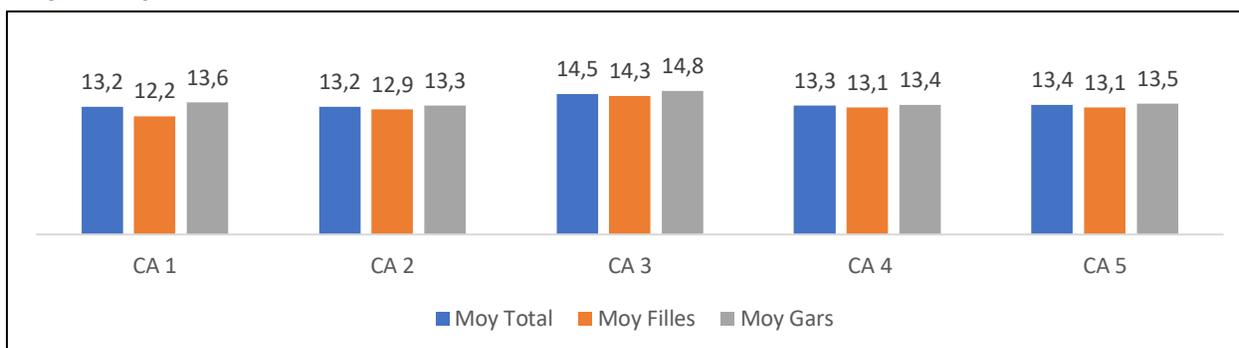
### Moyennes des Garçons



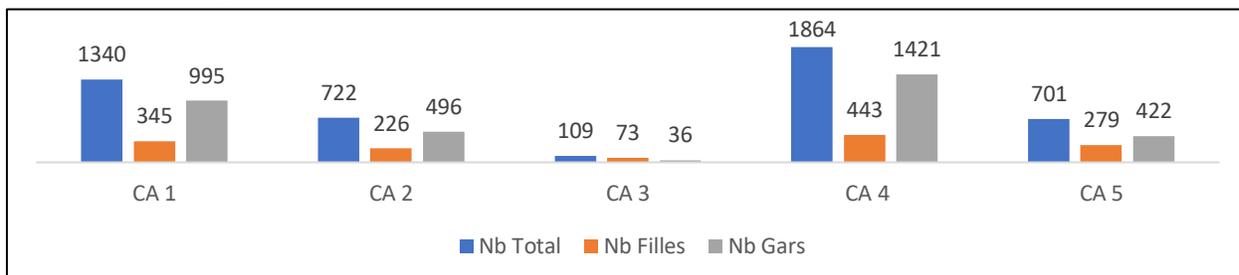
### Constat :

COURSE DE DEMI-FOND, BASKET, COURSE D'ORIENTATION, VOLLEY représentent les APSA proposées par les équipes et choisies majoritairement par les garçons. 70% des APSA permettent aux garçons de dépasser la moyenne académique. 15 APSA (🔴) avantagent les garçons. L'utilisation des notes les plus hautes est toujours pour les garçons et le nombre de « zéro » et « AB » questionne.

### Moyennes par CA



### Nombre d'élèves par CA



## PRÉCONISATIONS :

- 1. Équilibrer l'offre de formation :** *les CA 4 et 1 sont toujours très représentés. Le CA 3 l'est beaucoup moins. En ce qui concerne les moyennes, aucun CA n'avantage les filles. Le traitement didactique des APSA dans les CA doit être fait. La réforme de la voie professionnelle avec une entrée différente dans les APSA doit modifier ce constat récurrent.*
- 2. Travailler sur les formes de pratique scolaire :** *l'argument majeur chez les enseignants est toujours la différence de pratiques sportives entre les filles et les garçons. Au regard de cette réalité, il convient de penser des formes de pratiques scolaires nouvelles. Et si cette idée est si prégnante, pourquoi toujours programmer des activités (CA1 et CA4) qui demandent une forte expertise motrice pour progresser. Là encore la réforme de la voie professionnelle devrait modifier ce constat.*
- 3. L'UTILISATION DES « zéro » :** *Les « zéro » sont interdits en cas d'absence. Ils doivent disparaître dans la répartition des notes, car une absence ne se note pas « 0 » dans Cyclades, mais bien AB.*

## Inaptitudes et dispenses d'épreuve.

Type de candidats	CAP		
	Sexe	Effectif	% 2024
Inaptes totaux	G ↘	24	1,4 %
	F ↘	30	4%
Inaptes partiels	G ↘	6	0,4 %
	F ↘	5	0.7 %

### Constat :

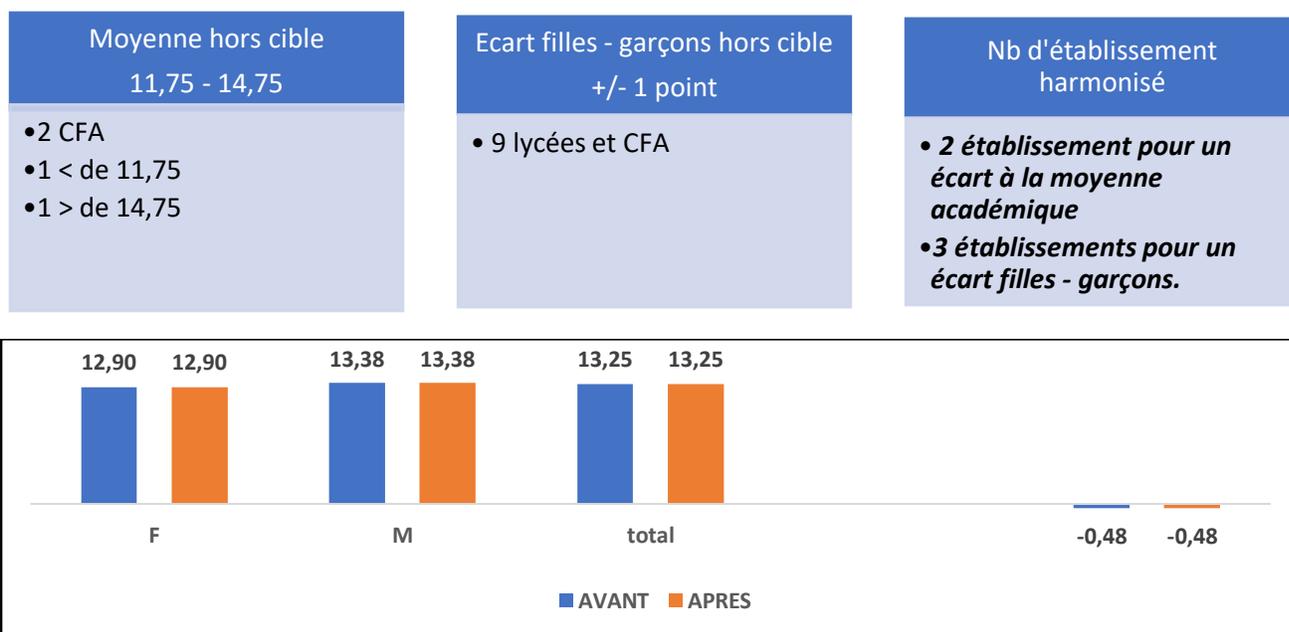
Les taux des inaptes totaux restent faibles et sont en baisse surtout pour les filles. La réforme du lycée avec une évaluation au fil de l'eau joue sur la baisse de ce % plus précisément pour les filles.

Avec toutes ces inaptitudes, il est étonnant de ne pas repérer d'offre d'épreuves adaptées.

## PRÉCONISATIONS :

- 1. Questionner la place des inaptes :** *Les enseignants doivent être force de proposition pour offrir des épreuves adaptées aux inaptes, pour cela, le certificat médical national ou académique doit être utilisé.*
- 2. Proposer des épreuves adaptées :** *Aucun lycée professionnel ne propose des épreuves adaptées. Ceci est préoccupant et doit alerter les enseignants d'EPS comme les chefs d'établissement sur la nécessité soit de créer en local des épreuves adaptées comme peut le faire la voie générale et technologique soit d'utiliser des épreuves académiques adaptées. Un travail avec les infirmières de l'établissement (quand il y en a) voire les médecins qui signe les certificats médicaux est incontournable.*
- 3. Absentéisme :** *Il y a 107 absents bien notés « absents » sur deux épreuves. 29 filles et 78 garçons. Ce qui casse les préjugés. Ce sont bien les garçons qui s'absentent le plus. Potentiellement cela fait aussi 107 candidats refusés au CAP, soit 4,5% d'échecs absurdes. Il faut travailler avec les chefs d'établissement, la vie scolaire et les PP là-dessus.*
- 4. Gestion des inaptitudes :** *Depuis la loi pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées du 11 février 2005, le droit pour chacun à une scolarisation en milieu ordinaire au plus près de son domicile, à un parcours scolaire continu et adapté est affirmé. De ce fait, en EPS, la notion de dispense n'existe plus. Ainsi comme tout élève doit être présent en cours, à minima sur le bulletin trimestriel, la note « zéro » ne peut plus exister vu que les AFLP 3, 4, 5 et 6 sont évalués au fil de l'eau. Si les élèves voient qu'en EPS ils peuvent être évalués, nous devrions avoir beaucoup moins d'inaptes aux épreuves d'examen. Pour autant nous repérons 14 « zero » dans la remontée des notes d'examen. Il devrait être noté « absent »*

### 3.2 Harmonisations effectuées sur le CAP



## 4. Résultats de l'examen ponctuel (candidats libres ou bénéficiaires).

### 4.1 Enseignement commun

#### Baccalauréat général et technologique

Par couple d'épreuves	GARS			FILLES		
	Nb inscrits	Nb présents	Moyenne	Nb inscrits	Nb présents	Moyenne
Course demi-fond + Danse	4	3	12,8	35	24	12,6
Tennis de Table + Course demi-fond	209	139	14,5	125	63	12,3
Danse + Tennis de Table	3	2	16,6	41	22	11,1

#### Baccalauréat professionnel

Par couple d'épreuves	GARS			FILLES		
	Nb inscrits	Nb présents	Moyenne	Nb inscrits	Nb présents	Moyenne
Course demi-fond + Danse	0			9	4	8,2
Tennis de Table + Course demi-fond	119	102	13,2	35	32	9,3
Danse + Tennis de Table	4	4	10,5	8	6	11,8

#### CAP

Par épreuves	GARS			FILLES		
	Nb inscrits	Nb présents	Moyenne	Nb inscrits	Nb présents	Moyenne
COURSE DE DEMI-FOND	137	114	13,4	131	110	9,75
TENNIS DE TABLE	121	110	12,1	82	64	11,3
DANSE	8	3	15,4	36	25	12,4

### 4.2 Enseignement optionnel

#### Épreuves ponctuelles option EPS

Par couple d'épreuves	GARS			FILLES		
	Nb inscrits	Nb présents	Moyenne	Nb inscrits	Nb présents	Moyenne
Badminton/sauvetage	0			0		

### 4.3 Enseignement de spécialité

#### Épreuves ponctuelles EPPCS pour les renonçants de première

Par épreuves	GARS			FILLES		
	Nb inscrits	Nb présents	Moyenne	Nb inscrits	Nb présents	Moyenne
COURSE DE DEMI-FOND	2	2	11	0		
TENNIS DE TABLE	0			0		
DANSE	0			0		

## Épreuves ponctuelles EPPCS candidats libres

Par épreuves	GARS			FILLES		
	Nb inscrits	Nb présents	Moyenne	Nb inscrits	Nb présents	Moyenne
NATATION	4	2	6,7		1	4,2
DANSE	0			1	0	
ORAL	4	2	2	2	1	5
ECRIT	Avec l'anonymat il est impossible pour nous renseigner les notes					

### Constat :

Pour des élèves qui n'ont aucun accompagnement de la part d'enseignant d'EPS, les résultats sont très bons pour les garçons. La bienveillance des enseignants et le faible effectif expliquent sûrement les bons résultats. Par contre pourquoi cette probable explication ne joue pas pour les filles ?

Le taux d'absentéisme est de 33% en BAC GT (🔴), de 14% en BAC PRO (🟢) et de 16% en CAP (🟢). *En 2023, il y avait 29 % pour le baccalauréat général et technologique, 21% pour le baccalauréat professionnel et 18% pour le CAP. Il y a du progrès dans la voie professionnelle.*

La construction de vidéos explicatives pour comprendre les épreuves, voire s'entraîner à celle-ci doit faire l'objet d'un travail, pourquoi pas avec les élèves de l'EPPCS ou la mention complémentaire AG2S ou de l'UF2S.

Pour l'EPPS 3 candidats libres se sont présentés. En toute logique le niveau des pratiques et des oraux se situe en dessous des résultats des élèves en CCF. Sur la moyenne des pratiques et de l'oral, il y a un écart de 6.7 pour les filles et de 6 pour les garçons.

### PRÉCONISATIONS :

- Proposer des vidéos explicatives des épreuves :** *La construction de vidéos explicatives pour comprendre les épreuves, voire s'entraîner à celle-ci doit faire l'objet d'un travail, pourquoi pas avec les élèves de l'EPPCS ou la mention complémentaire AG2S ou de l'UF2S.*

## 5. Réflexions et préconisations pour la session 2025.

### 5.1 À destination des établissements

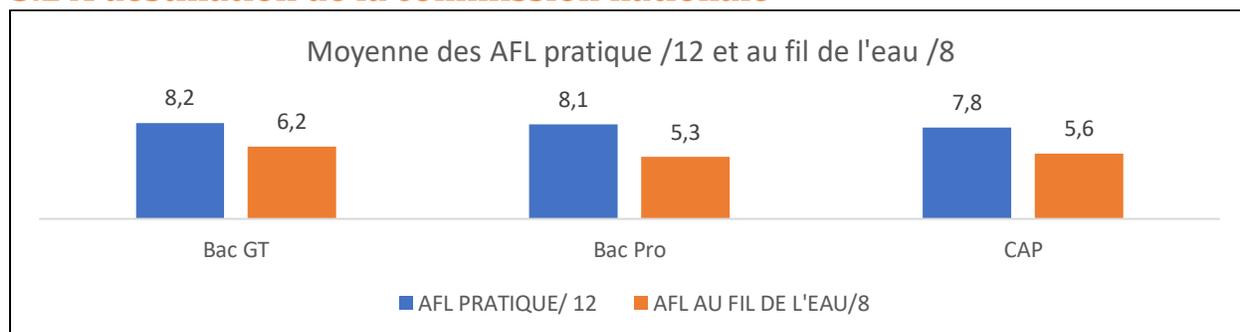
Les harmonisations sont faites pour gommer les difficultés que peuvent rencontrer les élèves au regard du potentiel d'installations sportives conformes aux épreuves d'EPS, ainsi qu'à l'offre de formation limitée.

Pour les établissements harmonisés ou non, les pistes ci-dessous sont toujours à explorer en réunions d'équipe qui se veulent régulières tout au long de l'année :

#### PRÉCONISATIONS :

- Poursuivre votre réflexion sur l'offre de formation :** *Les enseignants d'EPS doivent continuer de faire évoluer l'offre des activités relevant des CA5 et CA2 où nous observons les plus faibles écarts entre filles et garçons, et surtout le CA3 est encore trop rarement exploité. Une réflexion doit être également menée sur les formes de pratique scolaires permettant à tous les élèves d'exprimer leurs potentialités.*
- Questionner la répartition des notes en équipe au cours de chaque trimestre :** *Certains établissements n'ont pas recours à la totalité de la palette de notes, voire certains n'utilisent que la fourchette [10 – 20]. La notion d'écart type devient un paramètre à manipuler pour vérifier si l'équipe EPS est dans une logique d'équité.*
- Travailler en équipe sur les inaptitudes :** *Utiliser le certificat médical académique ou national pour modifier les représentations des médecins, des familles et des élèves. Avec la réforme du lycée, il convient d'informer l'ensemble de la communauté éducative et les médecins sur la capacité des enseignants d'EPS à adapter leur enseignement et les protocoles d'évaluation. Ce travail ne peut être efficace sans le soutien des chefs d'établissement, des CPE et des infirmier(e)s.*

### 5.2 À destination de la commission nationale



Selon les membres de la commission d'harmonisation académique, ce serait les AFL évaluées au fil de l'eau / 8 qui feraient augmenter les moyennes, car ces AFL seraient moins discriminantes. Il semble donc

utile de revoir l'équilibre de la répartition dans les référentiels nationaux, mais aussi l'exigence attendue dans chaque degré d'acquisition au sein des établissements.

Le bilan lié à l'application CYCLADES est globalement positif, malgré de nombreuses appréhensions remontées en cours d'année. Les professeurs expriment une demande : supprimer le menu déroulant pour la saisie des notes des AFL car cela engendre des manipulations supplémentaires, la saisie de note sur clavier numérique serait suffisante.

Pour l'épreuve écrite de l'EPPCS, les équipes regrettent que l'orthographe des candidats ne soit pas prise en compte dans la notation. Ils proposent de l'introduire tel un curseur intra bandeau lorsque la copie est positionnée.

## 6. Bilan général.

### Résultats académiques après harmonisation

Examens	2024			
	Moyenne garçons	Moyenne filles	Moyenne totale	Impact sur la moyenne totale et l'écart F-G
Bac G et Tech	15,29	14,72	14,99	Moy -0.01/ F-G 0
Bac PRO	14,50	13,78	14,22	Moy +0.01 / F-G -0.02
CAP	13,3	12,8	13,2	Aucune harmonisation

La commission d'harmonisation a joué son rôle en réduisant quelques écarts filles-garçons. Malheureusement, comme nous refusons d'intervenir sur les établissements avec un faible effectif, c'est aux équipes d'EPS de faire un effort sur ce sujet, car la commission d'harmonisation ne veut pas jouer le rôle de l'apprenti sorcier.

Pour accompagner les équipes, voici les quelques rappels apportés en fin de commission académique d'harmonisation et de proposition de notes. Ces derniers devront faire l'objet d'échanges lors des réunions de prérentrée :

- 1. Nommer de la même manière les groupes sous PRO NOTE et CYCLADES pour faciliter la distribution des élèves dans les protocoles par la suite.**
- 2. Renseigner AB dans CYCLADES si l'élève est absent et non inscrire la note « zéro ».**
- 3. Depuis la loi pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées du 11 février 2005, le droit pour chacun à une scolarisation en milieu ordinaire au plus près de son domicile, à un parcours scolaire continu et adapté est affirmé. De ce fait, en EPS, la notion de dispense n'existe plus. Ainsi comme tout élève doit être présent en cours, sur le bulletin trimestriel, la note « zéro » ne peut plus exister vu que les AFLP 2, 3, 4, 5 et 6 sont évalués au fil de l'eau. Si les élèves voient qu'en EPS ils sont évalués, nous devrions avoir beaucoup moins d'inaptes aux épreuves d'examen.**

4. **Avoir un protocole, dans le circuit et le stockage des Certificats Médicaux, rigoureux qui doivent être transmis au service des examens avant la commission d'harmonisation.**
5. **Faire un choix collectif avant validation des notes pour les DI + DI + NOTE :**
  - a. **Maintenir la note, car elle est représentative**
  - b. **Neutraliser la note en déclarant l'élève inapte**
6. **Les Sportifs de Haut Niveau inaptes totaux ne peuvent bénéficier du 20/20 spécifique à leur statut de SHN. Nous ne devrions pas retrouver le cas de figure suivant DI + DI +20, sauf si un SHN est inapte partiel sur deux épreuves. Seul le CM transmis au service des examens peut démontrer ce cas de figure.**
7. **Noter les SHN sur les trois épreuves en EPS. L'aménagement de la scolarité possible pour les SHN ne veut ABSOLUMENT pas dire "suppression" de l'EPS qui est obligatoire comme toutes les autres disciplines. Donc chaque SHN doit avoir 3 notes dans CYCLADES, dont le 20/20 au regard de son statut. Pour information, les SHN du baccalauréat général et technologique représentent 0,6% des lycéens. Pour le baccalauréat professionnel, 0,09% et le CAP 0%.**
8. **Penser à transmettre les modifications apportées à vos protocoles session 2025 à la commission d'harmonisation d'octobre 2024.**
9. **Prévenir les élèves et les PP, avant l'inscription aux examens, des cases qu'ils ne doivent absolument pas cocher quand ils ne sont pas concernés :**
  - a. **SHN (attestation téléchargeable sur le site dédié aux SHN.)**
  - b. **Inapte total (un certificat médical à l'année est attendu pour faire cela)**
  - c. **Option EPS**

**Le Bouhellec Anne et Rigottard Didier**

**IA IPR EPS chargés du suivi des examens**